

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

No. de la  
résolution

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 tenue le 25 septembre 2023 à 18h30, à l'École secondaire de la Cité.

**SONT PRÉSENTS**

Mesdames	
Marie-Claude Giasson	Enseignante
Irène Havyarimana	Parent
Véronique Lauzon	Membre du personnel de soutien
Myriam Séguin	Parent
Alexandra Vachon Francisco	Parent
Madeleine Vallières	Enseignante
Messieurs	
Nabil Ajji	Membre du personnel professionnel
Nicolas Aubert	Parent
Laurent Bergeron-Collin	Parent
Djibril Niang	Enseignant

**PARTICIPENT ÉGALEMENT**

Mme Catherine Dubuc	Directrice
M Joffrey Huguet-Latour	Directeur adjoint

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La directrice accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.

**2. PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Chaque membre se présente à tour de rôle.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La directrice fait la lecture de l'ordre du jour. Des modifications sont proposées.

Ajout  
10.8 Sorties au théâtre  
10.9 Campagnes de financement

Points de discussion au lieu de décision

10.5 Cours RCR  
10.7 Voyage à Boston

Il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

Nicolas Aubert, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023**

Il est proposé par Madame Irène Havyarimana, appuyé par Madame Alexandra Vachon Francisco, d'adopter le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune intervention du public

**6. ÉLECTIONS**

**6.1. Poste de présidence**

Madame Alexandra Vachon Francisco, présidente du conseil d'établissement en 2023-2024, explique le rôle de la présidence du conseil d'établissement.

Madame Alexandra Vachon Francisco est proposée comme présidente.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 56 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres de la commission scolaire ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Madame Irène Havyarimana, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE NOMMER** Madame Alexandra Vachon Francisco comme présidente du conseil d'établissement de l'École secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2023-2024.
- **DE MANDATER** Madame Catherine Dubuc pour qu'elle informe le Centre de services scolaire de la nouvelle présidente du conseil d'établissement de l'École secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2023-2024.

CE #2324-01

CE #2324-02

**6.2. Poste de vice-présidence**

Madame Catherine Dubuc explique le rôle de la vice-présidence du conseil d'établissement.

Madame Irène Havyarimana est proposée comme vice-présidente.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

- **CONSIDÉRANT** que l'article 60 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, stipule que le conseil d'établissement désigne, parmi ses membres éligibles au poste de vice-président, une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Madame Marie-Claude Giasson, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE NOMMER** Madame Irène Havyarimana comme vice-présidente du conseil d'établissement de l'École secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2023-2024.

CÉ #2324-03

### **6.3. Poste de secrétaire**

Madame Catherine Dubuc explique le rôle du poste de secrétaire. À la suite des discussions, la tâche sera effectuée à tour de rôle par les membres.

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement veulent se choisir une secrétaire pour prendre les notes ;
- **CONSIDÉRANT** que les notes seront transcrites au propre par la secrétaire de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Alexandra Vachon Francisco, il est résolu à l'unanimité;
- **DE NOMMER** d'adopter la formule du tour de rôle pour le poste de secrétaire au conseil d'établissement de l'École secondaire de la Cité pour l'année scolaire 2023-2024.

## **7. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Des discussions ont lieu concernant le choix des représentants de la communauté. Chaque membre regardera à la possibilité de solliciter des personnes ayant un intérêt à siéger sur notre CÉ. Le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

## **8. MESSAGES DES REPRÉSENTANTS**

### **8.1 Personnel de l'école**

Le personnel partage les informations suivantes :

- C'est un début d'année avec des moyens de pression pour l'ensemble des employés. Il y a peu d'avancement.

	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité</b>
--	--

- C'est la semaine du personnel de soutien.
- Plusieurs parents ont été déçus que leur enfant doive quitter notre école.

### 9. MESSAGE DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc et Monsieur Joffrey Hugué-Latour partagent les informations suivantes :

- Soulignent la qualité, la compétence et le professionnalisme de l'ensemble du personnel de l'école.
- Des remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel pour leur implication lors de la rentrée scolaire.
- Des remerciements sont adressés aux parents bénévoles lors de leur implication pour la fête de la rentrée.
- L'achat d'une flotte de vélos a été effectué pour les cours de la concentration « Multisports ».
- La mise en place du soutien par les enseignants-ressources en français, anglais et mathématique dans les prochains jours.
- Le 5 octobre prochain sera la journée internationale des enseignants.
- La vaccination pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire aura lieu le mardi 10 octobre.
- Des ateliers de sensibilisation concernant les relations saines seront offerts aux élèves de 1<sup>re</sup> secondaire entre le 2 et le 13 octobre.
- Plusieurs équipes sportives représenteront notre école cette année.

### 10. DÉCISIONS

#### 10.1. Date des rencontres

Les rencontres se dérouleront le lundi ou le mercredi de 18h30 à 20h30.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances ;
- **CONSIDÉRANT** que les membres souhaitent que les rencontres se déroulent le lundi ou le mercredi soir ;
- **CONSIDÉRANT** que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Madame Myriam Séguin, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le calendrier de travail 2023-2024 pour les travaux du conseil d'établissement.

CÉ #2324-04

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

23 octobre 2023	22 avril 2024
29 novembre 2023	13 mai 2024
5 février 2024	3 juin 2024
20 mars 2024	

CÉ #2324-05

**10.2. Règles de régie interne**

Madame Catherine Dubuc expliquer le document des règles de régie interne. Des discussions ont lieu. Aucune modification n'est proposée.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir ses règles de Régie interne;
- **CONSIDÉRANT** que le projet, tel que déposé, a fait l'objet de discussion entre les membres;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Laurent Bergeron-Collin, appuyé par Madame Alexandra Vachon Francisco, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ÉTABLIR** les règles de régie interne du conseil d'établissement 2023-2024.

**10.3. Budget de fonctionnement**

Madame Catherine Dubuc nous informe que le budget de fonctionnement est de 750 \$. Certaines dépenses telles que les frais de gardiennage et de formation peuvent être approuvées dans ce budget.

CÉ #2324-06

**9.4 Sorties en vélo**

Madame Catherine Dubuc informe que l'enseignant en éducation, M François Tremblay-Périard, souhaite effectuer une sortie en vélo de montagne avec ses élèves de la concentration Multisports de 3<sup>e</sup> secondaire. Les sorties auront lieu à Chelsea les 5 et 12 octobre PM. Aucun frais ne seront déboursés par les parents étant donné que l'activité est incluse dans la planification pédagogique de l'enseignant.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que la demande est effectuée par l'enseignant concerné de la sortie;

	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité</b>
--	--

- **CONSIDÉRANT** qu'aucun frais ne devront être déboursés par les parents;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur Nabil Aji, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** la sortie en vélo de montagne.

#### **10.5 Cours de RCR**

Monsieur Joffrey Huguet-Latour mentionne aux membres que les cours de RCR obligatoires pour nos élèves de 3<sup>e</sup> secondaire se dérouleront pendant les cours d'éducation physique, cet automne. C'est Monsieur François Tremblay-Périard qui sera l'enseignant. Comme nos élèves de 4<sup>e</sup> secondaire n'ont pas eu ce cours l'année dernière, ils recevront la formation à l'hiver 2024.

#### **10.6 Boutique virtuelle**

Madame Catherine Dubuc présente la boutique virtuelle pour la vente de vêtements à l'effigie de nos équipes sportives (Cobras) à nos élèves. Aucun vêtement n'est obligatoire. Les achats s'effectueront sur une base volontaire. Madame Dubuc mentionne qu'un enjeu de communication a eu lieu avec la compagnie étant donné que les vêtements sont déjà disponibles dans la boutique virtuelle. La compagnie retenue est LDSF Sublimation. Les vêtements seront vendus au prix demandé par la compagnie.

- **CONSIDÉRANT** que l'achat des vêtements n'est pas obligatoire;
- **CONSIDÉRANT** que les montants demandés sont raisonnables et correspondent au coût chargé par le fournisseur;
- **CONSIDÉRANT** que les parents paieront directement le fournisseur;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Myriam Séguin, appuyé par Monsieur Djibril Niang, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le fournisseur ainsi que les montants demandés pour les vêtements sélectionnés.

#### **10.7 Voyage à Boston**

Madame Catherine Dubuc fait retour concernant le voyage à Boston des élèves finissants en avril 2024. Plusieurs discussions ont lieu étant donné le coût du voyage et le manque d'activités de financement pour aider les élèves à défrayer le coût du voyage. Tous les membres sont en faveur d'une activité/voyage pour nos finissants. Des suggestions sont émises :

CÉ #2324-07

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

- Regarder à la possibilité d'effectuer un voyage de moins grande envergure;
- Prévoir un voyage à l'étranger au moins 2 ans à l'avance.
- Effectuer un sondage auprès des élèves;
- Considérer le contexte économique présent.

Madame Dubuc mentionne qu'elle discutera de la situation avec les membres concernés et qu'au besoin, une consultation sera effectuée par courriel.

CÉ #2324-08

**10.8 Sorties au théâtre**

Madame Catherine Dubuc informe les membres qu'une subvention est octroyée par le gouvernement afin de permettre aux élèves d'effectuer des sorties culturelles.

*1<sup>re</sup> secondaire et classes d'accueil*

1<sup>er</sup> novembre 2023 : Entre ciel et mer (cirque Éloïze)

*2<sup>e</sup> secondaire et adaptation scolaire*

4 décembre 2023 : Objectif Terre

*3<sup>e</sup> secondaire*

8 avril 2024 : Ils étaient dix

*4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire*

9 avril : Ils étaient dix

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que les membres du personnel ont été consultés pour le choix des sorties culturelles;
- **CONSIDÉRANT** que le ministère octroie une subvention qui couvre les dépenses et qu'aucuns frais ne devront être déboursés par les parents;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Madeleine Vallières, appuyé par Madame Alexandra Vachon Francesco, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** les sorties culturelles pour l'année scolaire 2023-2024.

CÉ #2324-09

**10.9 Campagne de financement**

Monsieur Joffrey Huguet-Latour présente les idées pour les campagnes de financement retenues par les membres du personnel afin de soutenir nos élèves finissants avec l'activité du bal et/ou album des finissants.

- Halloween : Vente de bonbons, entre 2\$ et 4\$ par sac de bonbons
- Halloween : Vente du jus, 1\$ le jus de fruits

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

- Vente de chocolat (North Hatley)
- Noël : Vente de chocolat chaud tous les lundis de décembre, 2\$ par chocolat chaud
- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom du Centre de service scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis par ces campagnes de financement serviront à défrayer une partie des coûts reliés aux activités du bal et/ou de l'album pour les finissants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Monsieur Djibril Niang, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** les campagnes de financement pour cet automne.

## **11. INFORMATIONS**

### **11.1 Clientèle 2023-2024**

Madame Catherine Dubuc mentionne que 903 élèves fréquentent l'École secondaire de la Cité cette année. Les élèves sont répartis de la façon suivante :

8 groupes de 1<sup>re</sup> secondaire, 7 groupes de 2<sup>e</sup> secondaire, 5 groupes de 3<sup>e</sup> secondaire, 6 groupes de 4<sup>e</sup> secondaire, 4 groupes en 5<sup>e</sup> secondaire, 2 groupes en adaptation scolaire, 1 groupe de formation axé sur l'emploi et 2 groupes d'accueil.

### **11.2 Portes ouvertes**

Madame Catherine Dubuc mentionne que l'activité des portes ouvertes aura lieu le jeudi 19 octobre de 16h00 à 18h00. Tous les futurs élèves de 6<sup>e</sup> année recevront une invitation via leur école primaire.

### **11.3 Formation pour les membres du CÉ**

Madame Catherine Dubuc donne les informations en lien avec la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement. Elle présente rapidement le site internet où toutes les capsules s'y retrouvent. Un courriel avec toutes les informations ainsi que le lien pour remplir le FORMS seront envoyés aux membres dans les prochains jours.

### **11.4 PEVR - CSSPO**

Madame Catherine Dubuc présente sommairement le PEVR du CSSPO. Une copie a été envoyée à tous les membres.



	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité</b>
--	--

**12. VARIA**

Aucun sujet.

**13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Laurent Bergeron-Collin que la séance soit levée à 20h41.

La prochaine rencontre aura lieu le 23 octobre 2023 à 18h30.

---

Alexandra Vachon Francesco  
Présidente

---

Catherine Dubuc  
Directrice